

COMMUNIQUE DE PRESSE

NEXANS : MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020

Paris La Défense, le 29 mars 2021 – Le Document d'Enregistrement Universel 2020 de Nexans a été déposé le 26 mars 2021 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de Nexans ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Ce Document d'Enregistrement Universel inclut notamment le rapport financier annuel 2020, le rapport de gestion, le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, la déclaration de performance extra-financière, le descriptif du programme de rachat d'actions ainsi que les rapports des commissaires aux comptes et les informations relatives à leurs honoraires.

À propos de Nexans

Nexans est un acteur mondial de la transition énergétique. Notre raison d'être : électrifier l'avenir. Depuis plus d'un siècle, Nexans joue un rôle crucial dans l'électrification de la planète. Avec près de 25 000 personnes dans 38 pays, le Groupe mène la charge vers le nouveau monde de l'électrification : plus sûr, durable, renouvelable, décarbonisé et accessible à tous. En 2020, Nexans a généré 5,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires standard.

Le Groupe conçoit des solutions et services tout au long de la chaîne de valeur dans trois principaux domaines d'activités : Bâtiment & Territoires (notamment les équipements, les réseaux intelligents, l'e-mobilité), Haute Tension & Grands Projets (notamment les fermes éoliennes offshore, les interconnexions sous-marines, la haute tension terrestre) et Industrie & Solutions (notamment les énergies renouvelables, les transports, le secteur pétrolier et gazier, l'automatisation).

La responsabilité sociale des entreprises est un principe directeur des activités commerciales et des pratiques internes de Nexans. En tant que signataire du Pacte mondial depuis 2008, Nexans s'engage à contribuer à une économie mondiale responsable et s'efforce de promouvoir les dix principes définis par l'ONU auprès de toutes ses parties prenantes. Le Groupe s'est engagé à contribuer à la neutralité carbone d'ici 2030 et a été le premier acteur de l'industrie du câble à créer une Fondation d'entreprise destinée à soutenir des actions en faveur de l'accès à l'énergie pour les populations défavorisées à travers le monde. L'engagement du Groupe en faveur du développement de câbles éthiques, durables et de haute qualité sous-tend sa participation active à diverses associations majeures du secteur, notamment Europacable, la NEMA, l'ICF et le CIGRÉ.

Nexans est coté sur le marché Euronext Paris, compartiment A.
Pour plus d'informations, consultez le site www.nexans.com

Contacts :

Communication financière

Aurélia Baudey-Vignaud
Tél. : +33 (0)1 78 15 03 94
aurelia.baudey-vignaud@nexans.com

Elodie Robbe-Mouillot
Tél. : +33 (0)1 78 15 03 87
elodie.robbe-mouillot@nexans.com

Communication

Catherine Garipoglu
Tél. : +33 (0)1 78 15 04 78
catherine.garipoglu@nexans.com

Minaa El Baz
Tél. : +33 (0)1 78 15 04 65
minaa.el_baz@nexans.com